

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

---

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

---

XI

1893



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

MAIRIE DU 1<sup>er</sup> ARRONDISSEMENT, PLACE SATHONAY

---

GEORG, Libraire, passage de l'Hôtel - Dieu, 36

1893

# REVISION DE QUELQUES GENRES

DE

# PLANTES NÉO-CALÉDONIENNES

DU R. P. MONTROUZIER

PAR

Le Dr **BEAUVISAGE**

---

## INTRODUCTION.

Ainsi que je l'ai annoncé il y a quelque temps à la Société botanique de Lyon, j'ai fait une découverte importante pour la botanique descriptive dans les collections léguées à la Faculté de médecine et de pharmacie de Lyon par notre regretté confrère le professeur Louis Perroud.

En procédant à la mise en ordre de ces collections dans le nouveau local affecté au service de la botanique, j'y ai découvert un herbier de plantes exotiques dont l'origine paraissait fort obscure au premier abord, en raison de la défectuosité de l'étiquetage et de l'absence de toute indication relative au nom de celui qui avait recueilli ces échantillons.

Un petit nombre de ceux-ci étaient dénommés, mais ce qui ne tarda pas à me frapper, ce fut la répétition fréquente de la mention « *mih* » à la suite de noms spécifiques et même de noms génériques. J'avais donc entre les mains une collection de types d'un botaniste descripteur, créateur de genres nouveaux et d'espèces nouvelles. L'*Index generum* de Th. Durand, et le *Genera plantarum* de Bentham et Hooker me firent savoir aussitôt que ce botaniste était le R. P. Montrouzier et que les

genres créés par lui étaient décrits dans le tome X des *Mémoires de l'Académie de Lyon* (1).

Je pus également constater que les plantes du P. Montrouzier étaient inconnues des auteurs anglais du *Genera plantarum*, qui ne mentionnaient ses genres que d'après ses descriptions, trop incomplètes le plus souvent pour leur permettre de les accepter sans réserves. M. Baillon, dans son *Histoire des plantes*, signale également ces genres sans en avoir vu les échantillons types et les range ordinairement avec doute à la place qui paraît leur convenir dans la classification.

Il y avait donc là un travail intéressant à faire, en complétant l'étude des plantes du P. Montrouzier, afin de combler les lacunes des descriptions de l'auteur et de discuter en connaissance de cause les hypothèses faites à leur sujet par les botanistes qui ne les ont pas vues. Je résolus d'entreprendre ce travail, en le limitant aux genres nouveaux, sans m'occuper pour le moment des espèces nouvelles ajoutées à des genres déjà connus.

Mais tout d'abord il me fallut classer toutes les plantes de cet herbier, qui était dans un désordre complet, besogne laborieuse qui me prit plusieurs semaines, et au cours de laquelle j'eus la satisfaction de rencontrer, parmi les nombreux échantillons non dénommés, beaucoup de spécimens en double de la plupart des sujets litigieux, dont un seul exemplaire étiqueté se trouvait dans la collection.

Malheureusement, je dois avouer qu'à côté de cela j'ai rencontré un grand nombre d'espèces dont aucun exemplaire n'était étiqueté; si j'ai pu en rapporter la plupart à leur famille naturelle d'après leurs caractères les plus apparents, il en est encore beaucoup auxquels il m'a été impossible, à une première inspection superficielle, d'assigner, même approximativement, leur place dans la classification.

La plupart des spécimens sont en assez bon état, mais incomplets, les uns sans fleurs, d'autres sans fruits, d'autres sans fleurs ni fruits; quelques-uns seulement ont eu à souffrir des attaques des insectes.

---

(1) *Flore de l'île Art* (près de la Nouvelle-Calédonie), par le P. Montrouzier, missionnaire mariste de Lyon (*Mém. Acad. Lyon*, t. X, 1860, p. 173-254). Le nom de l'auteur est à tort orthographié Montrousier avec un s.

Après avoir classé ces plantes, j'en dressai le catalogue et je le rapprochai du travail publié dans les *Mémoires de l'Académie de Lyon*. J'eus le regret de constater qu'il n'y avait pas une parfaite concordance entre les deux.

Sur 26 genres nouveaux décrits, 12 manquent à l'herbier ; en revanche, 7 genres qui figurent dans l'herbier ne sont pas décrits dans le mémoire, et 3 de ces derniers portent des noms attribués, dans le mémoire, ou même dans l'herbier, à des plantes différentes. Ces doubles emplois de noms nouveaux sont la trace d'une certaine intermittence dans le travail de l'auteur.

Quant aux espèces nouvelles attribuées à des genres anciens, 36 figurent à la fois dans le mémoire et dans l'herbier, 34 sont décrites et manquent à l'herbier, 34 enfin sont dénommées dans l'herbier et inédites.

Ces 104 espèces nouvelles ne sont peut-être pas toutes légitimes ; certaines remarques de l'auteur lui-même permettent de croire qu'il s'est parfois un peu trop pressé de donner des noms nouveaux, spécifiques ou même génériques, aux plantes qu'il récoltait et dont il ne reconnaissait pas la description dans le *Prodromus*. Mais il ne faudrait pas non plus trop se presser de condamner ses noms nouveaux, sans avoir examiné de près les échantillons eux-mêmes.

Frappé par certaines critiques de Bentham et Hooker, qui ne m'ont pas paru justifiées, j'ai commencé à étudier les plantes qui en sont l'objet, et j'apporte ici le résultat de mes premières observations.

---

## RUBIACÉES

Cette famille comprend six genres créés par le P. Montrouzier ; trois d'entre eux seulement sont représentés dans les collections de la Faculté de Lyon : ce sont les genres *Delphechia*, *Douarrea* et *Pogonanthus*.

Bentham et Hooker (*Genera plantarum*, II, p. 29) rejettent ces trois genres hors de cette famille, en compagnie d'un quatrième, dans les termes suivants : « *Delphechia*, *Figuiera*, « *Douarrea* et *Pogonanthus* Montr., .... nequaquam e descriptionibus in ordine collocanda ».

C'est là une exécution par trop sommaire ! Les auteurs anglais auraient dû expliquer leur résolution et justifier l'exclusion des genres ci-dessus. Les motifs qui ont pu les déterminer n'ont pas un tel caractère d'évidence qu'il ait pu paraître superflu de les exposer. En effet, après avoir lu les diagnoses de Montrouzier, on se demande pourquoi ces quatre genres ne feraient pas partie de la famille des Rubiacées ; les caractères signalés peuvent ne pas suffire toujours à justifier leur classement dans ce groupe, mais assurément aucun d'eux ne s'y oppose.

Telle est d'ailleurs l'opinion de M. Baillon qui, d'après les mêmes descriptions de l'auteur, maintient ces genres parmi les Rubiacées, sans pouvoir toutefois préciser exactement leur place. (*Hist. des plantes*, VII, p. 364, note 4.)

L'étude que j'ai faite des échantillons types de *Delpechia*, de *Douarrea* et de *Pogonanthus*, achève de réduire à néant le jugement téméraire de Bentham et Hooker ; elle confirme l'opinion de M. Baillon en la précisant un peu ; enfin si elle ne sanctionne pas l'autonomie de ces trois genres, elle les maintient formellement dans la famille où le P. Montrouzier les avait rangés tout d'abord.

---

### Genre **Delpechia** MONTR. (1).

Diagnose de Montrouzier :

*Delpechia* (MIRH). *Rubiaceae* JUSS. *Coffeaceae Coffeae* (DC.).

« Calicis tubus campanulatus, limbus 4-7 dentatus. Cor. tubus lobis « longior, cylindricus ; limbus 4-7 lobus, lobis ovatis, patulis, fauce nuda. « Stam. 4-7 citra medium tubum inserta, brevibus filamentis inclusa, vel « subexserta. Stylus brevis, inclusus. Stygma bifidum. Bacca drupacea, « ovoidea, calice coronata, bilocularis, loculis 1-pyrenis ; pyrenae laeves. Folia « opposita. Stipulae interpetiolares, concreatæ, utrinque bifornicatae, interius « aristatae, nunc 5-fidae. Pedunculi terminales trichotomi, pedicellis bracteatis multiflori. »

« Je dédie ce genre à la mémoire du très savant et infortuné Delpech, une « des gloires de l'École de médecine de Montpellier. »

Il ne saurait ici y avoir aucun doute ; d'après les termes mêmes de cette diagnose, c'est assurément dans les Rubiacées que doivent être classées les plantes pourvues de fleurs gamopé-

---

(1) *Loc. cit.*, p. 221.

tales inférovariées, de fruits charnus à deux noyaux et de feuilles opposées à stipules interpétiolaires, avec lesquelles l'auteur a constitué son genre *Delpechia*.

Ce genre comprend deux espèces : *D. floribunda* et *D. artemisia* ; toutes deux figurent à l'herbier ; mais la première seule y est représentée par d'assez nombreux échantillons en fleurs et en fruits. C'est donc sur *D. floribunda* que j'ai constaté les caractères suivants (pl. I, fig. 1-6) :

Le *calyce* est toujours un peu irrégulier ; il comprend ordinairement 5 dents ou divisions, dont la forme et les dimensions varient d'une fleur à l'autre, tantôt courtes, épaisses et triangulaires, tantôt minces, plus ou moins allongées et subspatulées, toujours *inégaies* ; le plus souvent, il y en a 3 grandes et 2 petites ; j'en ai vu quelquefois une sixième rudimentaire, jamais 4 ni 7. Elles paraissent avoir été *valvaires* à un état très jeune ; car leurs bords sont coupés net et non amincis ; mais, même sur de tout petits boutons, elles ne se touchent plus.

La *corolle* gamopétale, pubescente à l'extérieur, se compose d'un tube légèrement évasé vers le haut et de 5 lobes *valvaires* un peu indupliqués, surtout à leur sommet, épaissi, apiculé et infracté. Dans le bouton, leur ensemble est sphérique ; épanouis, ils demeurent concaves à leur face supérieure et légèrement *cucullés* au sommet.

Les *étamines*, au nombre de 5, ont des filets grêles, qui ne deviennent libres qu'au-dessus du milieu de la hauteur du tube de la corolle, vers son tiers supérieur. Ces filets portent des anthères *introrses*, *dorsifixes*, allongées, linéaires, au dos desquelles ils s'insèrent au-dessus de leur quart inférieur, qu'ils égalent en longueur et qui les masque entièrement, quand on observe le tube ouvert et étalé. Le sommet des anthères arrive juste au niveau de la gorge de la corolle épanouie ; elles sont donc bien incluses (dans *D. floribunda*).

Le *style* porte le sommet de ses deux branches stigmatiques à la hauteur de l'insertion apparente des filets qui correspond à la base des anthères. La base du style est entourée d'un *disque* en bourrelet annulaire continu.

L'*ovaire* infère, plus ou moins obové ou ellipsoïde, a 2 loges contenant chacune un seul ovule anatrope, épïnaste, ascendant, inséré à la base de l'angle interne.

La *drupe* desséchée, ovoïde ou ellipsoïde, couronnée par le

calyce persistant et non accrescent, est pubescente à l'extérieur et cannelée par des côtes longitudinales irrégulières plus ou moins marquées, en nombre variable (7-8-10), résultant de la dessiccation. Ces côtes correspondent à des saillies analogues que présente la face dorsale des deux noyaux dont l'épaisseur est sensiblement égale sur tout le pourtour et dont la face commissurale est plane.

Chaque *graine*, conforme à la cavité de son noyau, offre également une face ventrale plane, sans trace de sillon longitudinal médian pénétrant dans l'albumen ; celui-ci, très abondant, charnu et non ruminé, contient vers son extrémité inférieure un très petit embryon dicotylédoné.

Les *rameaux* grêles sont de consistance ligneuse et portent des *feuilles* opposées, munies de stipules plus ou moins libres ou connées deux à deux dans l'intervalle des pétioles ; chaque stipule est habituellement trifide ; le lobe latéral interne, adjacent au pétiole, est court, crochu, profondément excavé et rédupliqué, tandis que les deux autres sont allongés, droits et aristés.

Les *inflorescences* sont des corymbes de cymes bipares décomposées, à petites fleurs sessiles. Toutes les bractées sont petites, linéaires et stipulées.

Les deux espèces sont très voisines. *D. floribunda* a les anthers incluses, les feuilles brièvement pétiolées, à limbe elliptique-oblong atténué à la base et parfois aussi au sommet qui est obtus ; leurs bords sont fortement révolutés ; sur le sec, leur face supérieure est d'un brun foncé et glabre, leur face inférieure roussâtre et très finement pubescente (à la loupe) ; les petits rameaux sont de couleur foncée, brune ou noirâtre. Les fruits desséchés sont d'un brun mat et obscurément cannelés à l'extérieur ; la chair est relativement épaisse ; la face dorsale des noyaux est marquée de côtes très irrégulières, séparées par des sillons inégaux et peu profonds.

*D. artensis* a, d'après Montrouzier, les étamines subexsertes, mais je ne les ai pas vues, n'ayant à ma disposition qu'un seul échantillon en fruits ; celui-ci se distingue par une couleur générale d'un vert grisâtre, qui est à peu près la même pour le rameau, les pétioles et les deux faces du limbe des feuilles ; celles-ci sont absolument glabres, plus longuement pétiolées, plus grandes et surtout proportionnellement plus larges ; leur

sommet est aigu ; leurs stipules sont tombées ; l'inflorescence fructifère est plus étalée, étant formée de pédoncules plus longs. Les fruits desséchés sont d'un noir presque brillant ; ils présentent des cannelures et des saillies longitudinales beaucoup plus accusées et plus régulières ; leur chair, très peu abondante et rétractée par la dessiccation, forme comme un pont au-dessus de chacune des trois profondes vallécules dont est creusé le dos de chaque noyau et qui alternent avec quatre côtes très saillantes ; ces vallécules sont ainsi converties en fausses logettes assez régulières, fait que l'on peut constater dans *D. floribunda* à un degré bien moindre ; les noyaux sont relativement minces ; les graines moulées dans leur cavité sont, comme eux, profondément cannelées à leur face externe (pl. I, fig. 7). Le calyce qui couronne les fruits est plus petit et à peine denté.

Il résulte de cet examen des deux espèces de *Delpechia* que la diagnose du P. Montrouzier est exacte, sauf sur un point, le caractère extérieur des noyaux, qui ne sont pas lisses, mais cannelés, et qu'elle est obscure sur un autre point, la hauteur de l'insertion apparente des étamines ; mais j'ai lieu de croire que, dans la pensée de l'auteur, l'expression *citra medium tubum*, qui prête à confusion, signifie bien la même chose que *supra medium tubum*, qui serait plus clair et plus exact.

Il en résulte encore que ces deux espèces appartiennent, sans contestation possible, à la tribu des *Psychotriace* B. et H., ou des *Uragogae* H. Bn. Méritent-elles d'y constituer un genre distinct ? Je ne le pense pas.

M. H. Baillon, dans la note qu'il consacre au genre douteux *Delpechia* (loc. cit., p. 364, note 4, 9<sup>e</sup>), émet l'hypothèse qu'il doit être rangé dans l'un des deux genres *Guettarda* ou *Uragoga*. L'insertion et la direction des ovules que j'ai constatées, ainsi que les caractères des graines, éliminent formellement la première hypothèse, puisque les *Guettarda* ont des ovules descendants et des graines exalbuminées ou à albumen très mince. Rien ne s'oppose au contraire à l'admission des *Delpechia* dans le vaste genre *Uragoga* L., dans lequel M. Baillon réunit un certain nombre de genres admis encore maintenant par la plupart des auteurs.

Si l'on cherche à préciser davantage, on verra que le g. *Delpechia* MONTROUZ. rentre dans le g. *Psychotria* L., tel que le délimitent Bentham et Hooker ; une seule réserve est à

faire quant à la diagnose donnée par ces auteurs, c'est que les *Psychotria* n'ont pas tous des stipules intrapétiolaires.

Allons plus loin, et nous pourrions penser qu'il y a lieu de classer les *Delpechia* dans le g. *Mapouria* AUBL., considéré par M. H. Baillon comme section du g. *Uragoga*, par Bentham et Hooker comme section du g. *Psychotria*, mais conservé comme genre autonome par J. Mueller (d'Argovie) dans la *Flora brasiliensis* (vol. VI, pars V), et plus récemment par M. Th. Durand dans son *Index generum*. Ce genre *Mapouria* est en effet caractérisé surtout par l'albumen dont la face commissurale est plane, tandis que l'albumen des *Psychotria* (*stricto sensu*) a la face commissurale creusée d'un sillon longitudinal profond. Seule l'allure des stipules de *Delpechia floribunda* pourrait inspirer quelque hésitation; mais, à lui seul, ce caractère ne peut suffire à définir un genre; tout au plus pourrait-il permettre de constituer dans le genre *Mapouria* une section, ou plutôt une sous-section.

Je conclus de tout ce qui précède que le genre *Delpechia* MONTROUZ. ne doit pas être maintenu, et que les deux espèces qui le composent doivent être nommées **Mapouria floribunda** et **Mapouria artensis**.

---

### Genre *Douarrea* MONTR. (1).

Diagnose de Montrouzier :

« *Douarrea*? (MIHI). *Rubiaceae* (JUSS.). *Coffeaceae Coffeae* (DC.)

« Calicis tubus ovatus, limbus breviter 5-dentatus, dentibus acutis.  
 « Corolla campanulata, limbo 5-dentato, lobis acutis, fauce media barbata, aestivatione valvata. Stam. citra mediam partem tubi inserta, exserta. Stylus  
 « apice bifidus, subexsertus. Bacca drupacea, calicis limbo coronata, laevis,  
 « bilocularis, loculis 1-spermis. Semina intus plana, sulco non signata,  
 « exterius convexa, bisulcata. Folia opposita, stipulis interpetiolaribus,  
 « concretis, latis, apice fornicatis. Pedunculi terminales, paniculati, bracteati. Frutices.

« Je dédie ce genre à la mémoire de Guillaume Douarre, évêque d'Amata, premier missionnaire de la Nouvelle-Calédonie, dont le souvenir sera

---

(1) *Loc cit.*, p. 222.

« toujours précieux à ceux qui ont été les témoins de son zèle, de sa patience  
« et de sa bonté à l'égard de tous. »

Comme pour le genre précédent, la diagnose suffirait encore à classer celui-ci parmi les Rubiacées. L'auteur a décrit deux espèces de *Douarrea*, qu'il a nommées *D. speciosa* et *D. alba* et qui paraissent différer seulement par la dimension des feuilles et la couleur des fleurs. La première est seule représentée dans l'herbier.

Si nous comparons tout d'abord les diagnoses des deux genres *Delpechia* et *Douarrea*, nous verrons que le second a les étamines exsertes, tandis que le premier les a incluses ou subexsertes; c'est une différence bien faible, d'autant plus que le dimorphisme staminal qui se rencontre dans certaines Rubiacées pourrait bien exister aussi dans les plantes qui nous occupent, et ne pourrait être nié que par un observateur qui l'y aurait vainement recherché sur de nombreux individus de chaque espèce.

Il y a bien encore quelques petites différences indiquées pour le tube du calyce, campanulé dans *Delpechia*, ovoïde dans *Douarrea*, pour la corolle à tube cylindrique et à gorge nue dans *Delpechia*, campanulée et à gorge barbue dans *Douarrea*, enfin pour les stipules qui sont *strinque bifornicatae* dans le premier, et *apice fornicatae* dans le second. Il ne semble pas qu'il y ait lieu d'instituer un genre nouveau sur des caractères d'aussi mince importance; d'ailleurs, ceux qui s'appliquent à la forme du calyce ne sont pas l'expression exacte de différences, même spécifiques, entre les plantes en question d'après l'examen que j'en ai fait.

Cet examen ne m'a pas amené à découvrir, dans le *Douarrea speciosa* MONTR., d'autres caractères assez importants pour justifier l'autonomie du genre, que l'auteur lui-même donne comme douteux.

Les détails que j'ai donnés plus haut sur les *Delpechia* MONTR., me permettent d'être plus bref ici et de me borner à indiquer les différences les plus saillantes (pl. I, fig. 8-10).

Le tube du calyce (ou l'ovaire infère) de *Douarrea* est plutôt turbiné qu'ovoïde, et le limbe est à peine denté.

La corolle peut bien être dite campanulée, car son tube est plus large, plus évasé et se continue presque insensiblement avec le limbe dont les 5 lobes sont valvaires et cucullés au som-

met. La partie moyenne du tube (et non pas précisément la gorge) est barbue sur une assez grande étendue, correspondant à plus de la moitié de sa hauteur totale.

Les filets des *étamines*, insérés à la gorge de la corolle, sont au moins égaux en longueur aux anthères exsertes.

Le sommet du *style* m'a paru plutôt bilobé que bifide, à moins qu'il n'eût pas acquis son complet développement dans les fleurs épanouies que j'ai observées; il atteignait toutefois le niveau de l'insertion apparente des filets, c'est-à-dire la gorge et pouvait bien être qualifié de subexsert.

Un *disque* semblable à celui des *Delpechia* couronne un *ovaire* infère à 2 loges uniovulées, dont les ovules, complètement anatropes, sont également basilaires et ascendants.

La *drupe*, très analogue à celle de *Delpechia artensis* par son aspect extérieur et par la minceur de sa chair, n'en diffère guère que par le caractère indiqué dans la diagnose: ses deux noyaux et la graine incluse dans chacun d'eux sont pourvus de 2 sillons dorsaux au lieu de 3, et par conséquent de 3 côtes au lieu de 4, mais aussi régulières et aussi saillantes.

Les jeunes *rameaux* ne sont pas précisément arrondis, comme le dit l'auteur dans la description de l'espèce; ils ont des entre-nœuds, surtout les supérieurs, assez fortement comprimés parallèlement à la paire de feuilles qui les termine; ce caractère des ramuscules foliifères disparaît dans les rameaux de deuxième année, qui eux sont bien cylindriques.

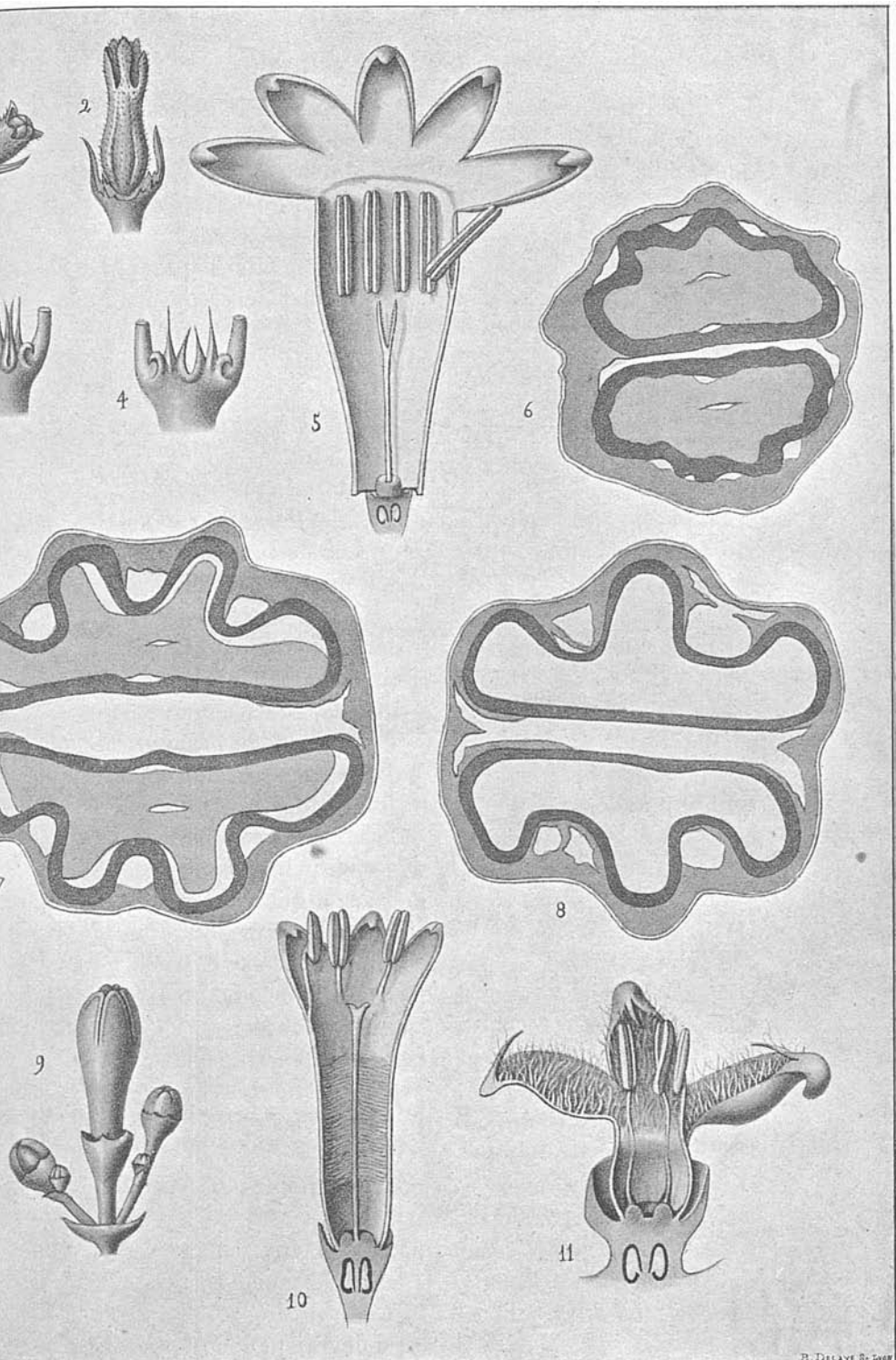
Les *feuilles* lancéolées-oblongues, aiguës, brièvement pétiolées, glabres, montrent, à l'état sec, leur face inférieure d'un brun clair, tandis que leur face supérieure est d'un brun foncé et paraît être constamment mouchetée de nombreuses petites taches plus pâles; leurs stipules sont tombées.

L'*inflorescence* terminale ressemble aussi beaucoup à celle de *Delpechia artensis*. Les bractées inférieures seules montrent à leur base de petites dents stipulaires; les plus élevées, linéaires, en sont dépourvues.

Les *fleurs* ne sont pas sessiles comme dans *Delpechia floribunda*, mais brièvement pédicellées.

Le g. *Douarrea* de Montrouzier, si étroitement uni à son g. *Delpechia*, doit à mon avis subir le même sort et se fondre dans le g. *Mapouria*.

Les deux espèces qu'il comprend devraient donc être désignées



H. DECAUVÉ, Sc. LYON.

DECAUVÉ ET A. BARBENÈS, DEL.

RUBIACÉES NÉO-CALÉDONIENNES

Numérisation Société linnéenne de Lyon



sous les noms de **Mapouria speciosa** et de *Mapouria alba*; mais ce dernier nom a déjà été attribué à une espèce brésilienne (1); je propose donc de lui substituer, en mémoire du nom générique supprimé, celui de **Mapouria Douarrei**.

---

### Genre **Pogonanthus** MONTR. (2).

Diagnose de Montrouzier :

« *Pogonanthus* (МИН). *Rubiaceae* (JUSS.). *Opercularieae* (RICH.).

« Calicis limbus nullus. Corolla 4-5 fida, aestivatione valvata. Stam. 4-5.  
« Stylus nullus. Stygmata 2. Flores capitati, terminales, involucreo communi  
« bipartibili, caduco conditi, 15-20 capitula, 6-12 floralia, longe pedicellata  
« formantes, petalis intus barbatis. Folia opposita. Stipulae interpetiolares,  
« magnae, scariosae, deciduae. Ramuli quadrigoni. Frutex sarmentosus.

« *Pogonanthus Candollei* (МИН). Folio ovato-oblonga, petiolata, apice  
« acuminata, venosa, 2 1/2 pollic. longa, petiolo incluso, 1 1/4 poll. lata.  
« Calix minimus sessilis. Corollae tubus cylindricus, fauce inflatus, 1 1/2-  
« 2-linearis, limbus 4, rarius 5-fidus, lobis ovatis, acutis, albo virescentibus,  
« hirtissimis. Stam. vix exserta, antheris subrubris. Capitulis secundis *Pisi*  
« magnitudine. Frutex sarmentosus, 15-20 pedalis. In sylvis insulae Art.  
« Flores in novembri ».

J'ai reproduit ici la description de l'espèce unique de ce genre, à cause de la brièveté relative de la diagnose générique, à laquelle elle ajoute un certain nombre de détails. Malgré cela, beaucoup de caractères importants manquent encore, et l'absence de toute indication relative à l'ovaire, au fruit et aux graines pourrait éveiller quelques doutes sur la famille à laquelle il convient d'attribuer cette plante; mais rien ne s'oppose à ce qu'elle puisse faire partie de celle des Rubiacées; la corolle gamopétale et les stipules interpétiolaires tendraient plutôt à confirmer cette hypothèse, que vient appuyer fortement la constatation faite par moi de la situation infère de l'ovaire.

Voici d'ailleurs les remarques que j'ai pu faire sur cette espèce, représentée à l'herbier par plusieurs échantillons (pl. I, fig. 11).

L'un des traits les plus frappants qu'elle présente est l'allure de son *inflorescence*. Les ramuscules tétragones, après avoir

---

(1) *Mapouria alba*. MUELL. ARG. (*Fl. bras.*, vol. VI, pars V, p. 394, tab. 59); *Psychotria alba*, RUIZ et PAV.

(2) *Loc. cit.*, p. 225.

porté plusieurs paires de feuilles opposées, dégarnies de leurs stipules, se terminent par une *ombelle de capitules*, sessile entre les deux dernières feuilles, et montrant en outre à sa base quelques débris de l'involucre membraneux caduc décrit par l'auteur. Une vingtaine de pédoncules, de 10 à 15 mill., se terminent chacun par un capitule (ou glomérule ?) de petites fleurs dépourvues de bractées apparentes.

Chaque *fleur* possède un réceptacle particulier concave, formant ovaire infère, souvent légèrement immergé dans le réceptacle commun du capitule; ce réceptacle particulier se continue extérieurement avec un *calyce* court, cupuliforme, à bord entier.

La *corolle* mérite une description détaillée; son tube court (1 1/2-2 mill. plutôt que 1 1/2-2 lignes) est renflé vers son milieu, et non à la gorge, qui est au contraire légèrement étranglée; les 4 ou 5 lobes valvaires ont la face supérieure très concave et hérissée de longs poils unicellulaires, dont la cuticule, vue au microscope, est quadrillée en losanges par de nombreuses et fines stries obliques régulièrement entrecroisées; la face inférieure convexe est nue, et munie, au voisinage du sommet, d'un court éperon arrondi, mousse, plus ou moins récurvé; le sommet est formé par un apicule fin, subulé, infracté; les lobes corollins sont, en somme, plus fortement cucullés que dans les plantes précédentes, mais d'une manière analogue. La base du tube est percée de 4-5 fentes longitudinales courtes alternipétales.

Les *étamines*, également alternipétales, ont des anthères linéaires, biloculaires, introrses, dorsifixes, légèrement exsertes, dépassant les poils de la corolle, parfois un peu contournées en spirale; leurs filets, droits, s'insèrent en apparence à la gorge de la corolle, et leur portion libre égale tout au plus la moitié de la longueur des anthères; plus bas, ils sont décurrents sur le tube; mais à leur base, vers leur insertion réelle sur le réceptacle, ils redeviennent libres en face de chacune des fentes du tube, comme cela se voit dans quelques *Coelospermum*.

Le *disque*, en bourrelet annulaire saillant, entoure une fossette au fond de laquelle est une sorte de petit bouton stigmatique (simple ou double ?) peu distinct à l'état sec.

L'*ovaire* infère est creusé de deux loges uniovulées; les ovules, épinastes, presque complètement anatropes, allongés, sont ascendants et insérés vers la base de l'angle interne.

Que devient cet ovaire après la fécondation? Forme-t-il un fruit distinct, sec ou charnu, avec ou sans noyau? Ou au contraire est-il, par une communauté de croissance intercalaire, plus ou moins confondu avec ses congénères en un syncarpe? Je ne saurais le dire, les échantillons de l'herbier Montrouzier ne portant que des fleurs épanouies et surtout des boutons.

C'est là une grave lacune qui ne permet pas de classer définitivement cette plante. Toutefois, je ne crois pas qu'on puisse hésiter à la ranger parmi les Rubiacées.

M. Baillon attribue avec doute le *Pogonanthus* de Montrouzier à son genre *Uragoga*; mais je ne vois aucune section de ce genre à laquelle on puisse le rapporter avec certitude. D'autre part, il ne me semble pas possible de le faire entrer dans aucun autre genre de Rubiacées.

En effet, le *Pogonanthus* paraît avoir des affinités multiples, d'une part avec les Operculariées, auxquelles Montrouzier l'adjoit, d'autre part avec certaines Morindées et peut-être avec les Pœdériées. Mais l'absence de style et l'inflorescence lui donnent une allure assez particulière qui pourrait légitimer son autonomie générique.

Par conséquent, j'estime que jusqu'à nouvel ordre, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'on ait pu étudier ses fruits et ses graines, il y a lieu de conserver le genre **Pogonanthus**, MONTR., et de le maintenir dans le petit groupe des Operculariées, à côté des *Carpacoce*, dont il a l'ovaire biloculaire et les pétales cornus, ou des *Eleutheranthes*, dont il a l'inflorescence terminale.

---

Je me propose de reviser bientôt les autres genres créés et publiés par le P. Montrouzier, et dont j'ai à ma disposition les types originaux, et de faire ensuite l'étude des genres nouveaux, mais inédits, dont les représentants se trouvent dans l'herbier de la Faculté de médecine de Lyon.

---

## EXPLICATION DE LA PLANCHE I

---

Fig. 1-6. — *Mapouria* (Delpechia) *floribunda*.

1. — Bouton (fleur latérale).
2. — Fleur terminale, accompagnée de deux bractées stipulées, et pourvue d'un calyce différent du précédent.
- 3-4. — Stipules.
5. — Fleur à corolle étalée et ovaire infère coupé longitudinalement.
6. — Coupe transversale d'une drupe.

Fig. 7. — *Mapouria* (Delpechia) *artensis*. Coupe transversale d'une drupe.

Fig. 8-10. — *Mapouria* (Douarrea) *speciosa*.

8. — Coupe transversale d'une drupe.
9. — Petite cyme partielle de l'inflorescence.
10. — Coupe longitudinale d'une fleur.

Fig. 11. — *Pegonanthus Candollei*. Coupe longitudinale d'une fleur.

---